

# à lire aujourd'hui... les mots du jour de janvier 2012

L'actualité de l'orientation s'accélère. Or c'est un processus complexe ; afin d'en éclairer tous les aspects, nous vous proposons de les découvrir sous forme d'un lexique illustré.

Chaque mot reste une dizaine de jours en ligne, une visite régulière vous permet de vous familiariser progressivement avec tous les concepts et d'en mesurer les enjeux.

Si vous trouvez ce document intéressant, envoyez-le à tous ceux de votre connaissance qui sont concernés par l'orientation ; la rubrique continue sur notre site :

http://www.andcio.org/

consultez-la régulièrement, et conseillez-la à vos amis.

3 janvier 2012

# « météorologie (1) »

En 2011, orages dans plusieurs départements qui ont mis à mal certains CIO, qualité des activités d'orientation dûment décrétées et arrêtées, COP statutairement confortés et température presque estivale en fin de l'année.

Mais si en 2012 de nouvelles baisses du baromètre devaient intervenir, les paratonnerres sont prêts à être installés.



à suivre

« météorologie (2) » ou : longévité, ou : orientation (13)

Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, bouger, évoluer, s'orienter est devenu une nécessité tout au long de sa vie personnelle, professionnelle, dans son environnement social, dans le système de formation...

L'orientation est donc devenue une fonction indispensable transformée progressivement en un service qui a été institutionnalisé et a lui-même évolué dans le temps, et ceci depuis plus de 100 ans !

Vous pourrez prendre connaissance de cette évolution en vous reportant à notre article :

<u>« L'orientation, plus d'un siècle d'histoire »</u> (lien : <a href="http://www.andcio.org/spip.php?article159">http://www.andcio.org/spip.php?article159</a> )
...et constater que l'histoire a un sens.

5 janvier 2012

Sigle (1), « EAO (1) » : Éducation À l'Orientation

En 1996, deux circulaires appellent à la mise en œuvre de l'éducation à l'orientation au collège et dans les lycées d'enseignement général et technologique (mais bizarrement pas en lycée professionnel, où les CIO et les COP ont néanmoins proposé des activités d'EAO aux élèves des 3 èmes technologiques et des filières professionnelles de l'époque...).

En fait, ces textes institutionnalisent des principes et des méthodes déjà éprouvées ; l'éducation à l'orientation se décline sur trois domaines :

- la connaissance de l'environnement social et économique ainsi que des activités professionnelles ;
- la connaissance des systèmes de formation ;
- la connaissance de soi, qui repose elle-même sur trois composantes : ses aptitudes, ses connaissances et ses goûts.

voir « représentation », « descripteur », à suivre

#### « Inné »

« L'éducation à l'orientation ne constitue pas une discipline nouvelle qui viendrait se juxtaposer aux autres avec ses spécialistes. Elle prend appui sur l'ensemble des apprentissages pour développer chez le jeune des représentations plus justes. [...] L'ensemble des actions concourant à l'éducation à l'orientation constitue le programme d'orientation qui est partie intégrante du projet d'établissement. » Circulaire du 31 juillet 1996

S'il existe bien un point commun à toutes les circulaires traitant de l'orientation, c'est le présupposé que la compétence à conduire des actions d'orientation est innée chez l'enseignant; on imagine que celui-ci peut intégrer sans peine, entre le 31 juillet, date de parution de la circulaire, et le jour de la rentrée, une composante orientation dans son enseignement; on imagine tout autant le chef d'établissement collecter toutes les propositions et préparer pour la pré-rentrée un avenant au programme d'orientation qui a été présenté en juin au conseil d'administration de son établissement...

Or une compétence peut s'acquérir, mais la composante orientation, qui ne correspond à aucune discipline, n'est intégrée à aucune formation initiale d'enseignant, ou au mieux pendant une demi-journée optionnelle sur l'ensemble de la durée ; quant à la formation continue, obtenir dans une académie un stage pour 15 profs par an relève de l'exploit.

L'improvisation ne doit plus avoir cours, un tronc commun de formation des profs et des COP est indispensable pour faire face à des enjeux que personne ne conteste.

Dans ses « positions et propositions pour un avenir des services d'orientation », l'ANDCIO détaille cet aspect au chapitre <u>V - Personnels d'orientation des CIO et des établissements scolaires – Formation et compétences</u> (lien : http://www.andcio.org/spip.php?article134 )

voir « EAO (1) », « orientation (5) » et « orientation (7 et 8) »

9 janvier 2012

Sigle (1), « **EAO** (2) » : Éducation À l'Orientation (suite 1)

Il existe un environnement social et économique ainsi que des activités professionnelles ; il existe des formations ; ces deux premiers domaines de l'EAO peuvent faire l'objet de séances d'information.

Mais il existe aussi des jeunes ou des adultes qui ont des aptitudes, des connaissances et des goûts.

L'orientation peut prendre un aspect fonctionnel quand on rapporte à un seul individu les trois domaines, dont chacun est influencé par les deux autres et influe sur eux.

voir « EAO (1) » « informer (2) », « représentation », « descripteur », à suivre

10 janvier 2012

Sigle (1), « **EAO** (3) » : Éducation À l'Orientation (suite 2)

En plus des actions institutionnalisées dans le programme d'information et d'orientation, il y a des influences moins contrôlées, mais avec lesquelles le jeune ou l'adulte sont en interaction permanente : sa famille, ses copains, son environnement social immédiat, qui peut différer d'un quartier à l'autre, les membres de l'équipe pédagogique, les informations qu'il a pu recueillir auprès des partenaires ou des entreprises qu'il a pu observer, les informations présentées par les média...

L'orientation peut prendre un aspect vertigineux quand tous ces éléments se présentent à un individu qui n'aurait pas la compétence à les gérer.

voir « EAO (2) » « informer (2) », à suivre

- « génération spontanée » ou : sigle (1), « EAO (4) » : Éducation À l'Orientation (suite 3)
- « L'élève A n'a pas de projet, qu'est-ce qu'on va en faire ? », « Elles veulent toutes être coiffeuses, il faut qu'elles pensent à autre chose... », « Je voulais être pilote, mais le prof m'a dit que je n'y arriverai pas, alors je ne sais plus quoi faire... »

Il n'est pas facile d'avoir un projet, encore moins d'en avoir un de rechange ; un projet naît, vit, parfois meurt ; il y a alors une période de deuil avant la naissance d'un nouveau projet.

La genèse d'un projet nécessite la réunion de certaines conditions : un minimum de culture économique et sociale, la connaissance de quelques secteurs professionnels et de l'existence de formations, la *conscience* de ses aptitudes, de ses connaissances et de ses goûts.

Quand ces conditions sont mises en place, on peut donner du *sens* au rapprochement entre le discours d'un professionnel, la visite d'une entreprise, d'un établissement d'accueil, une note sur un bulletin ; le projet prend un aspect personnel, et l'orientation devient *éducative*.

voir « EAO (3) », « s'informer (2) », « inné », à suivre

## 12 janvier 2012

- « déterminisme scolaire » ou : sigle (1), « EAO (3bis) » : Éducation À l'Orientation (suite 2bis)
- « Mon fils est passionné d'histoire, mais est-ce qu'il y a des débouchés ? », « J'ai doublé pour aller entrer en 2<sup>nde</sup>, et on me dit encore que je ne peux pas y aller ! », « Elle veut faire ça, mais c'est pour rester avec ses copines... », « Avec tes notes, tu pourrais faire une classe préparatoire aux grandes écoles »

Au milieu des nombreuses interactions, il n'est pas facile d'avoir un projet personnel, ou même quand on a une idée, de la faire prévaloir ; dans un environnement contradictoire, un élément dominant peut s'avérer déterminant.

Quand les conditions ne sont pas réunies, l'orientation peut n'être que scolaire.

voir « génération spontanée », « orientation (3) », « orientation (5) », « EAO (3) » à suivre

# 13 janvier 2012

- « dynamique » ou : sigle (1), « EAO (2bis) » : Éducation À l'Orientation (suite 1bis)
- « Les élèves ne travaillent plus et on nous demande de les envoyer en 2<sup>nde</sup> (sous-entendu *générale et technologique*)! », « Pour faire une carrière dans le tourisme, tu devras faire des progrès en langues vivantes. »

L'éducation à l'orientation est un *processus dynamique et continu*; c'est-à-dire qu'un goût peut correspondre à un métier qui nécessite une formation qui repose sur une base de connaissances que l'on a ou que l'on n'a pas ; cette réflexion évolue en spirale au fur et à mesure de l'avancée dans les études et de l'intégration d'informations nouvelles.

Au moment de prendre une décision d'orientation, l'arrêt sur image sur les trois domaines de l'EAO aboutit soit à une confirmation du projet, soit, en cas de dissonance, à une révision du projet, souvent à la baisse mais toujours mal vécue.

Même si cela suscite de l'incrédulité, la perspective d'un métier ou d'un cycle de formation peut au contraire aboutir à une amélioration des performances scolaires et favoriser la réalisation de son ambition.

Ouand les conditions sont réunies, l'orientation peut être éducatrice.

voir « orientation (5) », « orientation (7 et 8) », « déterminisme scolaire », « EAO (2) »

- « tension », « orientation (14) », « s'insérer (5) »
- « Il faut orienter les jeunes vers les métiers en tension. » propos tenus par de nombreux responsables (?) de l'économie ou de la politique, « Les prévisions sont difficiles, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir. » Pierre Dac

Les métiers en tension sont ceux pour lesquels, sur une période donnée, Pôle emploi observe plus d'offres que de demandes ; cette définition simple gagne à être tout de suite nuancée par le fait que ce rapport peut concerner des petits effectifs, par le fait que pôle emploi connaît le flux de presque toutes les demandes, mais d'une partie des offres seulement ; par ailleurs, il n'y a pas toujours de lien systématique entre difficulté de recrutement et tension. (source Dossiers de Pôle emploi services)

Ceci dit, on comprend difficilement pourquoi on cible le plus souvent les jeunes pour résoudre les problèmes de l'emploi, alors que les plus de 60 ans ne sont que 18 % à occuper un emploi ! D'ailleurs la focalisation sur les jeunes s'estompe un peu avec la préconisation récente de proposer des formations aux métiers en tension aux demandeurs d'emploi.

Si l'on voulait donner une information qui se voudrait utile aux jeunes, il faudrait indiquer les métiers qui seront en tension dans 5 à 10 ans...

Voir aussi « marché caché », à suivre

17 janvier 2012

Sigle (2), « BMO (1) »: Enquête Besoins en Main-d'Œuvre

« Le plus grand nombre de projets de recrutement concerne les métiers de viticulteurs-arboriculteurs-cueilleurs »

Les besoins en main d'œuvre correspondent aux *intentions* de recrutement des employeurs recueillies dans une *enquête* conduite par Pôle emploi et le Crédoc (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie); le nombre d'entreprises interrogées et le taux de réponse garantissent la fiabilité des résultats : plus d'1,5 millions de projets de recrutement que l'on pourra retrouver dans le flux des 250 à 300 000 *offres* collecté par pôle emploi.

Avant de transformer l'appareil de formation en vue de former 10 000 jeunes de plus au métier de vendangeur, il serait prudent de considérer les autres caractéristiques des besoins exprimés...

Voir aussi « tension », « du (2) », à suivre

18 janvier 2012

Sigle (2), « BMO (2) » : Enquête Besoins en Main-d'Œuvre, « saisonnier »

« L'hiver, je travaille à la montagne, l'été au bord de la mer ; c'est dur, mais ça paie bien, comme ça j'ai à chaque fois trois mois de vacances entre deux. » propos tenus par un jeune travailleur qui sera sans doute amené à faire évoluer son rythme de vie d'ici sa retraite...

Les besoins en main d'œuvre liés à des activités saisonnières représentent 39 % des projets de recrutement, soit 600 000 emplois ; la moitié d'entre eux se concentrent sur une demi-douzaine de métiers de l'agriculture-horticulture, de l'hôtellerie-restauration ou des loisirs et manifestations culturelles.

Les besoins non liés à des activités saisonnières concernent un plus grand éventail d'activités ; la moitié d'entre eux se répartissent sur une trentaine de métiers : agents d'entretien, ingénieurs, commerciaux, aidessoignants et infirmiers, administratifs...

Il existe aussi des métiers dont les circonstances d'exercice sont variées, comme les cuisiniers pour lesquels les besoins saisonniers sont estimés à 16 000 et les projets plus stables à 13 000.

Voir aussi « BMO (1) », « tension », « du (2) », à suivre

Sigles (3 et 4), « **CDI** » : Contrat de travail à Durée Indéterminée, « **CDD** » : Contrat de travail à Durée Déterminée, « s'insérer (6) », « orientation (15) »

« L'intérim, ça ne m'intéresse pas, ce que je veux, c'est un CDI. » propos tenus par de nombreux chercheurs d'emploi, « Le contrat de travail à durée indéterminée (CDI) constitue la forme normale et générale de la relation de travail. » Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

Par définition, le CDI ne prévoit pas de date de fin. Il peut cependant être rompu par l'employeur, le salarié, ou les deux, ou pour une cause extérieure. Le CDD prévoit une date de fin.

L'enquête Besoins en Main-d'Œuvre relaie 45 % de projets de recrutement sous forme de CDI, 23 % sous forme de CDD de plus de 6 mois et 42 % de CDD courts ou intérim (réponses multiples, d'où total supérieur à 100 %). Bon an mal an, Pôle emploi recueille 40 % d'offres d'emploi « durables » (CDI et CDD de plus de 6 mois).

Un CDI peut être rompu au bout de quelques semaines, un CDI peut déboucher sur un CDI.

Depuis une trentaine d'années, entre le parcours de formation et la carrière professionnelle, s'est ainsi insinué un « parcours d'insertion » (à suivre). Cela pourrait être décourageant, heureusement les jeunes ont une propension à idéaliser, et les professionnels du conseil en orientation une compétence à laisser s'épanouir les rêves et les confronter le moment venu avec le principe de réalité.

Voir aussi « BMO (2) », « tension » à suivre

20 janvier 2012

Sigle (2), « **BMO** (3) » : Enquête Besoins en Main-d'Œuvre, « **localisation** », « s'insérer (7) », « orientation (16) »

« Pour mon fils, je voudrais une orientation où il y a des débouchés. » *des parents*, « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà. » *Blaise Pascal* 

Contrairement à ses parents, l'insertion n'est pas la préoccupation première de l'élève qui s'oriente ; heureusement, car il aurait de quoi y perdre son latin : il y a 5 ans le quinté de tête des métiers avec les plus grandes difficultés de recrutement était : maçons, plâtriers, cuisiniers, aides-soignants, conducteurs routiers ; aujourd'hui c'est : aides à domicile, cuisiniers, infirmiers, employés de maison, attachés commerciaux.

Cependant, dans la durée, on observe des tensions constantes dont on peut identifier certaines causes : cuisinier, ingénieurs en informatique... ; pour les premiers, la part des emplois saisonniers est passée de 38 % à 54 % ; pour les seconds, 80 % des projets de recrutement sont concentrés sur 4 régions (57 % sur la seule Ile-de-France !).

Si l'on croise toutes les caractéristiques des emplois et qu'on observe leur déclinaison sur chacun des 375 bassins d'emploi, on comprend vite qu'il n'y a pas de solution universelle pour limiter *dans chaque lieu* l'écartèlement entre orientation-formation et insertion-activité.

Voir aussi « BMO (2) », « CDI », « CDD »

- « dialogue », « orientation (17) »
- « Sur la fiche de dialogue (ou fiche-navette ou fiche de liaison) remise par l'établissement les parents indiquent l'orientation souhaitée pour leur enfant » *instructions officielles*, « En général, ça se passe bien, mais il y a toujours deux ou trois élèves qui ne rapportent pas leur fiche d'orientation... » *presque tous les professeurs principaux*

Dans ce contexte, le mot orientation désigne *la classe ou formation et l'établissement* que les parents souhaitent pour leur enfant à la rentrée de septembre suivante.

Grâce au processus d'orientation entamé dès la 5<sup>e</sup>, l'échange écrit pourrait suffire dans la majorité des cas, mais l'Éducation nationale a prévu des rencontres en face à face dès le premier trimestre : ce sont l'entretien individuel d'orientation en 3<sup>e</sup> et l'entretien personnalisé d'orientation en terminale.

Le dialogue se poursuit en cas de désaccord entre la famille et le conseil de classe, et peut même reprendre en juillet ou septembre au-delà d'une non-affectation éventuelle.

A l'inverse, le parcours ne s'arrête pas en septembre, l'entrée dans la filière souhaitée n'est qu'une étape ; pour se préparer aux suivantes, un contact régulier avec le CIO est vivement recommandé.

voir « orientation (5) », « orientation (11) », « dynamique »

# 24 janvier 2012

- « Bac (1) », « orientation (18) »
- « Passe ton bac d'abord ! » refrain connu, « Aujourd'hui, pour faire n'importe quoi, il faut le niveau bac... » autre refrain connu, exagérant un peu la réalité, « Maintenant on donne le bac à tout le monde ! », propos tout aussi exagérés

Le baccalauréat a été créé en 1808 ; à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le taux d'accès était de 1 % et ne dépassait pas 3 % dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1970, le taux d'accès des enfants d'ouvriers a dépassé celui des enfants de cadres ...des années 1920 (environ 40 %).

Actuellement, les 2/3 d'une génération accèdent à *un* bac ; en effet, démocratisation et diversification sont allées de pair : 3 bacs généraux, 7 bacs technologiques et techniques (pour la session 2012) et un peu plus de 90 bacs professionnels ; certaines séries peuvent comporter des dominantes ou des options.

On a donc le choix, ...et l'embarras du choix.

Voir « orientation (3) », à suivre

25 et 26 janvier 2012

Deux mots: « lycée (1) », « lycée (2) », « Bac (2) », « orientation (19) »

« Tous les baccalauréats ont une égale dignité. » : cette affirmation, qui n'a soulevé aucune réfutation, a été l'un des arguments qui ont présidé à la réforme de la voie professionnelle visant notamment à aligner la durée de préparation du Bac pro sur celle des autres Bacs.

Cette réforme, en cours d'achèvement, peut être illustrée ainsi : en septembre 2007, les élèves entrant en 2<sup>nde</sup> professionnelle préparaient en *deux ans* un BEP (brevet d'enseignement professionnel), à l'issue duquel certains d'entre eux pouvaient accéder à la 1<sup>re</sup> professionnelle pour préparer en *deux ans* un Bac pro ; en septembre 2008, un élève pouvait entrer en 2<sup>nde</sup> professionnelle pour préparer directement un *Bac pro en 3 ans*. En juin 2011, les premières promotions importantes de Bacs pro en 3 ans sont donc sorties, en même temps que les dernières promotions massives de Bacs pro « en 4 ans » (ce cumul a augmenté la proportion du Bac pro observée dans les statistiques), et depuis septembre 2011 tous les BEP ont été transformés en Bacs pro 3 ans.

Les Bacs pro se préparent en lycée professionnel.

« Une vraie 2<sup>nde</sup> de détermination », « Des classes de première moins spécialisées » sont deux éléments de la réforme du *lycée général et technologique* qui en est à sa deuxième étape : à l'issue de la 2<sup>nde</sup> générale et technologique, mise en place à la rentrée 2010, les élèves ont intégré en septembre 2011 l'une des 3 séries de Bac général ou l'une des 7 séries de Bac Technologique, dont 3 en cours de rénovation.

Deux lycées pour trois Bacs, affinage immédiat ou progressif du choix, voilà un enjeu d'orientation important qui se pose à l'élève de 3<sup>e</sup>.

Voir « Bac (1) », à suivre

27 janvier 2012

Sigle (3), « CAP » : Certificat d'Aptitude Professionnelle

En 1919, Le certificat de capacité professionnelle créé en 1911 devient certificat d'aptitude professionnelle, avec obligation de suivre 150 heures de cours d'enseignement théorique et général par an.

En 1959, le CAP se prépare en 3 ans après la classe de 5<sup>e</sup> ; la durée de l'enseignement théorique est portée à 360 heures au minimum.

En 1982, les deux premières années deviennent 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> préparatoires, avec 50 % d'enseignements généraux. Avec la transformation des 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> préparatoires en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> technologiques favorisant l'accès au BEP (Brevet d'enseignement professionnel, créé en 1969), les années qui suivent ont failli avoir raison de la préparation au CAP par la voie scolaire ; ceci malgré l'intégration du CAP dans les BEP « rénovés », ce qui permettait à certains élèves d'entrer dans la vie active, et à d'autres de préparer le baccalauréat professionnel mis en place en 1985.

Si la Loi d'orientation sur l'éducation de 1989 réaffirme l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, elle fixe aussi celui de voir la totalité d'une classe d'âge parvenir au moins au niveau du CAP ou du BEP.

Aujourd'hui, le CAP offre toujours un premier niveau de qualification et constitue une voie d'orientation à l'issue de la classe de 3<sup>e</sup>, aux côtés de la 2<sup>nde</sup> professionnelle et de la 2<sup>nde</sup> générale et technologique.

Il contribue ainsi à l'élévation générale du niveau de qualification de la population, qui, il y a cent ans comptait 85 % de non-diplômés, et dont les 15 % restants se partageaient entre 12 % de titulaires du certificat d'études primaires et 3 % de bacheliers ou plus...

Voir « Bac (1) »

Un ou deux mots : « lycée (1+2=3) », « lycée (3bis) », (qualité 5), (s'informer 5)

Dans les petites villes, ou lorsqu'il constitue un pôle (hôtellerie, bâtiment...), un seul établissement peut proposer des enseignements de lycée général et technologique et de lycée professionnel, il devient alors un *lycée polyvalent*; les formations professionnelles constituent la *section d'enseignement professionnel (SEP)* de celui-ci.

Parmi ces lycées, généraux et technologiques, professionnels, ou polyvalents, certains sont devenus des « lycées des métiers » ; il y en a 800 en France.

Le label « *lycée des métiers* » met en évidence la cohérence, pour un secteur professionnel, d'une offre de formation pouvant aller du CAP à la licence professionnelle (Bac+3), accessibles par la voie scolaire, l'apprentissage ou la formation continue. L'attribution, après un audit, du label « *lycée des métiers* » témoigne d'une démarche qualité.

Dans quelques semaines, les journées portes ouvertes vont se multiplier ; la visite de ces établissements est vivement recommandée pour observer les articulations entre les divers niveaux et modes de formation ; ils offrent un aperçu de ce peut être la formation professionnelle tout au long de la vie.

à suivre

# 31 janvier 2012

### « orientation (20) »

« Mais que fait l'orientation ? », « On peut parfois se demander à quoi sert l'orientation ! »

Dans ce contexte, et le plus souvent quand quelque chose ne va pas, le mot orientation désigne *les services d'orientation et leurs personnels*.

Dans un système en constante adaptation, la satisfaction des usagers est la règle, mais l'expression de cette satisfaction est souvent discrète, voire muette.

Les sources de déconvenue existent : non-affectation dans une section aux candidatures pléthoriques, menace de fermeture d'une section faute de candidats, peu de débouchés au moment de la sortie, pas assez de sortants pour satisfaire un besoin immédiat de main d'œuvre...

Les relations des services d'orientation avec un public varié et des partenaires nombreux placent leurs personnels à la croisée de tous les chemins, et en font des boucs émissaires commodes.

*Voir aussi tout ce qui précède, notamment :* « informer (2) », « orientation (7 et 8) », « parties prenantes », « orientation (12) », « Sigles (3 et 4) »